

n°10 | Hiver 2019

# Comme une nouvelle

Bulletin municipal

## VIE MUNICIPALE

👉 p. 4 L'intercommunalité

## VIE COMMUNALE

👉 p. 11 Donnez votre avis

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

👉 p. 14 Une mare pédagogique

## ENFANCE - JEUNESSE

👉 p. 18 Tous au numérique





## Horaires d'ouverture de vos mairies

### *Mairie des Abrets en Dauphiné*

**du lundi au vendredi**

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

**samedi** 9h - 12h

Tél. 04 76 32 04 80

### *Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin*

**mardi** 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

**jeudi** 8h - 12h

**vendredi** 8h30 - 12h30

**samedi** 10h - 12h

Tél. 04 76 32 07 35

### *Mairie déléguée de Fitolieu*

**lundi** 8h30 - 12h et 15h - 18h

**mardi** 8h30 - 12h

**mercredi** 8h30 - 12h30

**jeudi** 8h30 - 12h

**vendredi** 8h30 - 12h et 14h - 16h30

Tél. 04 76 32 07 20

COMME UNE NOUVELLE  
n° 10 hiver 2019

Directeur de publication : François Boucly, Maire

Comité de rédaction : commission communication

Création maquette : Sarah Arnaud - [www.kazeine.com](http://www.kazeine.com)

Mise en page : Yaelle Ollinet

Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon, Jacqueline Dassonville

Photos Yaelle Ollinet, DR, freepik

Imprimé à base d'encre végétale sur papier PEFC

par l'imprimerie Fagnola à La Tour-du-Pin

Tiré à 3300 exemplaires - février 2018

Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné

**Ville des Abrets en Dauphiné**  
**1 place Éloi Cuchet**  
**38490 Les Abrets en Dauphiné**  
**[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)**  
**tél. 04 76 32 04 80**



L'année 2018 s'est terminée sur l'inauguration d'une belle réussite : la fin de la réhabilitation de la maison dauphinoise. Nous sommes fiers de notre patrimoine communal et heureux de pouvoir y accueillir les services intercommunaux. Le marché de Noël a été un moment remarquable de cette année, aussi grâce à la patinoire, et je profite de ce moment pour renouveler mes chaleureux remerciements à l'association des commerçants pour leur audace. Mes remerciements se tournent également vers nos agents municipaux qui ont posé gracieusement pour permettre de créer un calendrier dont le produit des ventes sera intégralement donné à la Ligue contre le cancer pour une action locale. Un véritable esprit de Noël régnait sur notre commune. La nouvelle année s'annonce aussi remplie que la précédente, avec les aménagements pour le parc Bisso, la vidéo protection, l'installation dans les nouveaux services techniques, la fin de construction de l'école de Fitolieu et sa voirie, la remise en état de l'église du Recoin, la création d'une nouvelle classe à La Bâtie-Divisin, l'aménagement du parking de l'école de La Bâtie, l'aménagement du haut de la rue Gambetta, la 2<sup>e</sup> phase de travaux du centre Jean Jannin, etc.

Dans l'action communale il y a la partie facilement visible, ce que l'on voit comme des bâtiments, mais également le travail de fond qui se poursuit. Dans la catégorie développement durable nous avons la poursuite des travaux ayant pour but les économies d'énergie, un énorme travail sur la restauration scolaire ayant pour objectif d'alimenter à terme l'ensemble de nos cantines scolaires avec des produits bio ou locaux, fabriqués sur place, et la mise en place d'une approche cohérente impliquant directement les acteurs locaux (agriculteurs, maraîchers, éleveurs...). Nous poursuivons également notre travail de fond autour de la désertification médicale. Le volet culturel va également voir une évolution et je l'espère la structuration d'un volet cohésion sociale. Les sujets ne manquent pas.

Aujourd'hui l'ensemble des services communaux fonctionne bien, et je remercie l'ensemble des agents pour leur implication depuis le premier jour. Au niveau intercommunal, il y a eu cette année beaucoup de changements qui nous ont affectés. Un article y est consacré. La compétence médiathèque a été rendue à la commune, nous y avons affecté un agent pour aider à la structuration de nos bénévoles et favoriser le lien avec la tête de réseau intercommunale. Je voudrais saluer l'investissement de nos bénévoles communaux, en forte augmentation cette année, sans qui ces structures auraient du mal à tourner.

Je souhaite à chacun une année 2019 sereine et étincelante. Bonne rentrée et bonne lecture à tous !

*François Boucly*  
Maire des Abrets en Dauphiné

*Thierry Cleyet-Marel*  
Maire délégué de La Bâtie-Divisin

*Benjamin Gastaldello*  
Maire délégué de Fitolieu

## Sommaire

pages 4 à 7

**Vie municipale**

pages 8 à 12

**Vie communale**

page 13

**Santé et social**

page 14

**Développement durable**

page 15

**Culture**

page 16

**Travaux et voirie**

pages 17 à 24

**Enfance et jeunesse**

pages 25 à 31

**Associations**

page 32

**Vie économique**

page 32

**Libre propos**

page 33

**Pratique**

page 34

**État civil**

page 35

**Autrefois**

## Les Vals du Dauphiné : des hauts et débats

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la suite de la fusion des communautés de communes Bourbre-Tisserands, Les Vallons de la Tour, Vallée de l'Hien et Les Vallons du Guiers, la communauté de communes Les Vals du Dauphiné regroupe 37 communes.

La communauté de communes des Vals du Dauphiné exerce des compétences obligatoires. Elles sont assorties de compétences optionnelles et facultatives que les communes ont choisi de lui transférer pour développer des projets de grande échelle.

Ces compétences évoluent selon les décisions des élus et de nombreux choix impactent au quotidien la vie de notre commune.

Petit tour d'horizon des projets en cours ou à venir sur notre territoire.

### Tourisme

La suppression définitive de l'Office de tourisme des Abrets en Dauphiné, décrétée unilatéralement par la communauté de communes des Vals du Dauphiné, s'est traduite par la fermeture du local à la fin de l'été 2018, sans concertation, après 129 ans de bons et loyaux services. Malgré une proposition de la commune des Abrets en Dauphiné de mutualiser l'Office de tourisme avec le Point Info Enfance Jeunesse dans le but de prolonger et de valoriser la présence de cette structure essentielle au développement touristique, il semble que le flot de touristes drainé par le parc animalier de Fitiellieu (1<sup>er</sup> pôle touristique VDD), le camping international 4\* des Abrets (1<sup>er</sup> couchage VDD) et le chemin de Compostelle n'ait pas pesé suffisamment dans les décisions intercommunales.

Le Conseil municipal de la commune est également confronté à l'illogisme de la situation au niveau de l'ensemble du territoire : pourquoi conserver deux antennes d'offices de tourisme à La Tour-du-Pin et Pont-de-Beauvoisin, communes pauvres en activités touristiques situées aux frontières géographiques de l'intercommunalité quand la situation centrale et l'attractivité de notre commune ne sont plus à démontrer ?

Bien entendu, la prochaine ouverture d'un point d'information touristique au sein de la maison dauphinoise abrésienne permettra à l'intercommunalité de proposer une permanence de personnels dédiés au tourisme durant les deux mois d'été, le reste des besoins annuels sera pris en charge par l'installation d'une borne numérique



interactive place Éloi Cuchet. Les délégués des Abrets en Dauphiné hurlent le besoin local de service public de proximité, sans succès jusque là.

### **La maison dauphinoise pour accueillir les services de l'intercommunalité**

Après 15 mois de travaux, la rénovation de la maison dauphinoise s'est achevée par une prise de possession des locaux par Les Vals du Dauphiné en janvier. Menés par la commune, les travaux valorisent le patrimoine bâti de celle-ci. Le rez-de-chaussée du bâtiment accueille l'association de sauvegarde du patrimoine, dont la bonne volonté dans la régularisation parcellaire du site de l'ancienne maison de retraite est ici récompensée. L'association profitera également des espaces ouverts et d'accueil pour proposer rétrospectives, expositions et partage de leur travail de mémoire.

Au premier étage, la communauté de communes proposera dès février un éventail de bureaux et de services à la population quand la partie supérieure du bâtiment, située sous la charpente, permettra, grâce à des cuisine et salle de réunion adaptées, des conférences, réceptions ou temps de travail spécifiques.

Ce projet ambitieux, subventionné à hauteur de 243000€ par l'État (subvention versée via l'intercommunalité qui bénéficiera d'une réduction de loyer) donne un tout nouveau cachet à l'entrée des Abrets, rue Gambetta, et sera inauguré très rapidement. Une journée qui sera l'occasion de pousser une nouvelle fois les portes de votre maison dauphinoise pour découvrir et visiter son architecture, si vous avez raté les premières visites des 20 décembre, 23 et 30 janvier.

### **Un centre nautique intercommunal**

Après 41 ans de bons et loyaux services, la piscine municipale est devenue intercommunale. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, sa charge revient à la communauté de communes, qui s'apprête à mener des gros travaux de modernisation, voire de quasi-reconstruction. La coupole sera conservée mais le bassin agrandi et de nombreux services bien-être viendront compléter les six lignes d'eau futures avec fond amovible.

Ce transfert d'équipements est régi par le code général des collectivités qui impose un transfert des moyens, afin de garantir la neutralité financière dans la gestion de l'équipement pour le nouveau gestionnaire. Bien qu'un effort financier ait été demandé aux usagers, aux collectivités voisines, aux agents concernant la gestion du quotidien, notre piscine communale, a toujours été déficitaire. Dans le cadre légal, c'est donc à la commune de donner les moyens à l'intercommunalité de gérer l'équipement sans davantage de déficit. Soit. Sur l'analyse des comptes communaux des trois dernières années, une étude précise a été menée par la commune qui fait ressortir un déficit moyen sur 3 ans de 60000€, investissement compris. Cette somme, au moment de signer la convention de transfert était connue et tacitement acceptée par les deux parties

Pourtant aujourd'hui, la Commission locale d'évaluation des charges transférées des Vals du Dauphiné (CLECT), qui a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité, estime à 106000€ le déficit à prendre en charge par la commune chaque année. Une tasse d'eau chlorée qui a du mal à passer auprès des élus des Abrets en Dauphiné, qui s'opposent à



# Vie municipale

cette décision unilatérale de l'intercommunalité et refusent que les Abrésiens soient les seuls habitants de l'intercommunalité à absorber ce déficit alors que l'équipement profitera désormais à un bassin de 37 communes! Un recours gracieux a été transmis à l'intercommunalité qui doit se prononcer sous deux mois.

## La compétence voirie également en question

S'il est des compétences que l'intercommunalité prend à sa charge, il en est d'autres que celle-ci rend aux communes. C'est le cas de la compétence voirie, qui responsabilise à nouveau les communes quant à leurs investissements, travaux et enveloppes financières dédiés.

Cette nouvelle décision unilatérale des VDD a pour but d'harmoniser les fonctionnements intercommunaux antérieurs à la fusion des communautés de communes qui forment désormais Les Vals du Dauphiné, en adoptant le fonctionnement des anciens Vallons de la Tour. Ainsi, comme pour le transfert de compétences de la piscine, la loi s'applique et force l'intercommunalité à reverser aux communes l'enveloppe nécessaire à la compétence telle qu'exercée depuis sa création en 2017.

Aujourd'hui, alors que les enveloppes voirie des Abrets et Fitiellieu étaient respectivement de 115600 et 142200€ (sans compter La Bâtie-Divisin qui faisait partie du Pays Voironnais), soit un total de 257800€, Les Vals du Dauphiné proposent 177000€ et franchissent une ligne blanche.

Les réactions de vos élus sur ces dossiers financiers épineux de la piscine et de la voirie sont tranchées

puisqu'ils s'opposent à ces décisions injustes et mènent au nom de la commune des recours administratifs, gracieux à ce jour, auprès des instances compétentes.

## Un relais d'assistantes maternelles

Il est cependant des lieux et des sujets qu'il est agréable de partager avec Les Vals du Dauphiné. Le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) en fait partie. C'est un lieu d'information, d'échange, d'écoute et d'animation au service des parents et futurs parents, des enfants et des assistantes maternelles.

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant, une liste actualisée des disponibilités des assistantes maternelles agréées, des informations, des conseils ou encore un accompagnement dans votre rôle d'employeur, les professionnels du RAM vous aiguilleront.

Sur la commune, vous pouvez retrouver le RAM à La Bâtie-Divisin et joindre son animatrice, Cindy Varvier par téléphone au 04 76 32 43 28 ou par mail à : [ram.lesabrets@valsdudauphine.fr](mailto:ram.lesabrets@valsdudauphine.fr).

La halte garderie vous accueille dans les mêmes locaux que le RAM. Service délégué à l'ADMR et non traité en direct par les VDD, les parents y trouvent un mode de garde régulier ou ponctuel, de quelques heures à plusieurs demi-journées par semaine. Les enfants y sont accueillis par des professionnels qualifiés et bénéficient d'un apprentissage de la vie en communauté dans un cadre de qualité.

N'hésitez pas à contacter la halte garderie au 06 89 68 51 93.





# 2018 étincelante

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de se retrouver en famille et entre amis mais aussi de partager des moments conviviaux et festifs. Cette fin d'année fut toute particulière aux Abrets en Dauphiné où élus, agents municipaux et associations ont œuvré à créer une ambiance festive singulière, gageant que le père Noël se soit arrêté plus spécifiquement sur les toits de la commune !

Les changements d'année civile sont également les moments des bilans mais aussi de tous les possibles. Lors de cérémonies dédiées au début du mois de janvier, les trois Maire et Maires délégués, François Boucly, Thierry Cleyet-Marel et Benjamin Gastaldello ont renoué avec les traditionnels vœux. De nombreuses personnes, habitants de la commune, membres d'associations, représentants politiques et institutionnels ont répondu présents aux invitations et se sont rassemblés dans les salles festives de la commune.

Les Maires ont retracé les projets accomplis en 2018 pour envisager 2019 au regard des changements sociétaux, communaux et intercommunaux, saluant l'investissement des associations et des bénévoles qui participent à l'aboutissement de nombreux projets de notre territoire, au delà des clivages politiques, pour que notre commune soit toujours aussi accueillante et dynamique.

# Vie communale

**Les départs à la retraite annoncés de médecins généralistes, installés de manière totalement hétérogène sur l'ensemble du territoire français, et leurs non-remplacements, posent des questions quant à la prise en charge au quotidien des malades. La France ne manque pas de médecins, ils sont juste mal répartis sur le territoire.**

**La commune des Abrets en Dauphiné est victime de cette inégale répartition.**

**Afin de garantir un accès juste aux soins à chacun de ses habitants, la commune, lors du Conseil municipal du 5 novembre 2018, a décidé la création d'une commission dédiée à cette problématique.**

## **État des lieux communal**

La situation de la commune n'est pas catastrophique, notre territoire n'est pas recensé dans les zones dites désertifiées. Cependant, le départ à la retraite du Docteur Traversa, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, met à rude épreuve les agendas déjà surchargés des médecins généralistes exerçant sur la commune. Un médecin qui cesse son activité, c'est une patientèle entière à ventiler auprès de consœurs et confrères qui ne peuvent pas nécessairement absorber celle-ci. C'est donc forcément une perte de service, avec

obligation parfois de consulter à plusieurs kilomètres de son domicile, trajets quelquefois mal vécus par des personnes empêchées de conduire. Un médecin qui quitte un territoire, ce sont des patients qui s'en éloignent et un ensemble de professions médicales et paramédicales dont les sollicitations sont moindres (laboratoires d'analyses médicales, infirmiers, pharmacies...). C'est par conséquent tout un tissu économique qui est en péril.

Pour anticiper ce péril, la commission « médecins » fourmille d'idées, à mettre en place à court et moyen termes.

## *Désert médical : la commune refuse l'impuissance*

### **Un travail de concertation**

Créée par délibération du 5 novembre 2018, la commission « médecins » regroupe des élus de chaque commune historique, en lien avec les

domaines sociaux et médicaux, de par leurs parcours professionnels ou compétences au sein d'autres commissions communales et intercommunales. Ainsi, François Boucly, Maire des Abrets en Dauphiné, Thierry Cleyet-Marel et Benjamin Gastaldello, Maires délégués, accompagnés de Michelle Chiambretti, Nouredine Deghia, Véronique Dupré, Bernard Glantzen, Michelle Feuillassier, Nadine Janin, Lydie Martinato et Hélène Pégoud, se sont déjà mis au travail et ont pris attache auprès de



l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de conduire des réflexions et des actions cohérentes avec les exigences de celle-ci.

Ainsi, des recueils d'informations et des études sont actuellement menés afin de définir les besoins réels de la commune et leurs modalités d'accueil.

Aujourd'hui, de nombreuses communes prennent en charge la construction de maisons médicales transdisciplinaires. Elles peuvent également, en plus de proposer de bas loyers, participer à certaines charges de personnels (par exemple d'un poste de secrétaire médical.e, chargé.e de la prise de rendez-vous et de l'accueil téléphonique). Ces alternatives sont envisageables aux Abrets en Dauphiné, dont le territoire ne manque pas de structures d'accueil adaptées à la pratique de la médecine générale.

#### **Attirer et pérenniser l'activité d'un cabinet de médecine générale**

La précédente Municipalité avait en vain tenté d'attirer des médecins pour exercer sur la commune. Changement des habitudes et volonté de travailler avec une amplitude raisonnable, ces recherches avaient été infructueuses. En effet, aujourd'hui, tout jeune diplômé ne rêve pas de médecine générale, injustement déconsidérée, ni de travailler 90 heures par semaine, assurant consultations et visites à domicile, souvent seul dans son activité.

La solution envisagée par la commission « médecins » réside dans le fait de diviser cette charge de travail par un nombre plus important de praticiens, au statut professionnel sécurisant.

#### **Des médecins salariés par la commune ?**

Salarié des médecins aurait un double avantage. Les praticiens seraient dégagés de toute contingence administrative : c'est la commune qui percevrait le montant des actes et consultations, effectuerait les prises en charge et traiterait des remboursements avec la CPAM. La commune serait également à même d'adapter le nombre de salariés afin de couvrir les besoins réels du territoire, pouvant alors proposer des temps pleins comme des temps partiels complémentaires, que certains préféreront par commodité familiale.

#### **Des solutions qui ont fait leurs preuves**

Cette option de salariat a déjà été adoptée par plus de 2000 villages en France et semble fonctionner impeccablement. Elle obéit cependant à des règles, des autorisations et à des processus administratifs dont les délais ne peuvent être raccourcis. L'ARS, comme la CPAM sont parties prenantes à la validation et à la réalisation de ce projet. Leurs feux verts peuvent prendre jusqu'à une année avant l'autorisation finale. Pendant ce temps, la commission aura tout loisir de procéder à toutes les consultations nécessaires, de budgéter les charges salariales et matérielles à provisionner pour la réalisation de ce projet et à affiner sereinement ces embauches.

Mais si le chemin semble long, il est indispensable pour les élus et la commune de proposer à tous, habitants présents ou futurs et professionnels de santé qui œuvrent déjà plus que de raison à la prise en charge de toutes les demandes de soins, de fournir un projet viable et pérenne.



# Vie communale

À l'automne 2018, la quasi-totalité des agents des services techniques s'est retrouvée au petit matin sur les pelouses humides du parc Bisso. Sous l'objectif de Charlotte Paltrinieri, ils se sont prêtés au jeu des poses photographiques.

## Un calendrier pour valoriser leurs métiers...

Le calendrier des services techniques permet de passer toute une année en leur compagnie : douze mois pour découvrir leurs métiers, leurs spécialités et spécificités. Des travaux saisonniers comme la tonte ou la taille aux travaux d'entretien des voies ou des équipements municipaux, chaque agent a mis en scène son quotidien.

## ... au profit de la Ligue contre le cancer

Durant tout le mois de décembre et jusqu'à mi-janvier, le calendrier était disponible aux accueils des mairies et mairies déléguées mais également lors des manifestations de fin d'année organisées par les associations de la commune. La Mairie ayant pris à sa charge la totalité des frais de fabrication du calendrier, celui-ci était en vente pour un don de 5€ minimum, recueilli au profit de la Ligue contre le cancer.

# À votre service TECHNIQUE

Le calendrier qui s'engage

## Des citoyens investis...

C'est nombreux que vous avez répondu présents et solidaires et que vous vous êtes procurés le calendrier des services techniques.

## ... pour les malades et les familles de la commune

L'entièreté de la somme sera reversée au comité Isère de la Ligue contre le cancer et dédiée exclusivement à l'aide des familles et malades de notre territoire, par l'intermédiaire de l'antenne locale de l'association.

Cette initiative est une nouvelle fois une preuve forte de l'engagement et de la bienveillance des agents et des habitants de la commune, qui, par leur contribution humaine et financière, démontrent que donner et soutenir c'est aussi partager et sourire.



# À votre avis

La commune des Abrets en Dauphiné s'engage auprès des personnes qui ne bénéficient ou ne possèdent pas de moyen de transport personnel.

Ainsi, dans le cadre du développement des services à la population, pour lutter contre l'isolement et valoriser les liens sociaux de proximité, la commune, le CCAS et leurs représentants souhaitent mettre en œuvre des outils adaptés à vos besoins quotidiens. Ne soyez pas timides, votre contribution est la bienvenue pour permettre une évolution des propositions municipales actuelles.

**Avez-vous connaissance du service gratuit de « Bus à la demande » qui propose un acheminement aux personnes non véhiculées de leur domicile au marché le jeudi matin ?**

- oui
- non

**Si vous ne connaissiez pas ce service, auriez-vous un intérêt à le solliciter aujourd'hui ?**

- oui
- non

**Si oui, lequel ?** .....

.....

.....

**Sans se substituer aux services de transport sanitaire dont les bénéficiaires répondent à des besoins spécifiques, la commune souhaite étendre ce service en prenant en charge d'autres trajets sur le territoire, quels seraient vos besoins ?**

- rendez-vous chez des médecins spécialistes
- rendez-vous en centre hospitalier
- manifestations sportives
- manifestations culturelles
- animations municipales
- autres

**Précisez** .....

.....

.....

.....



**Nouvelle année, nouveaux projets !**  
**Pour avancer ensemble, si vous nous donniez votre avis ?**  
*Questionnaire à compléter et à déposer dans vos mairies ou disponible sur [www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr).*

## Apprenons à nous connaître !

**Vous êtes :**

- un homme
- une femme

**Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?**

- entre 18 et 35 ans
- entre 35 et 65 ans
- plus de 65 ans

**Avez-vous des enfants à charge ?**

- oui
- non

Si oui, précisez leur(s) âge(s) .....

**Selon vous, dans quels domaines la commune devrait-elle davantage s'investir ?**

- culture
- développement durable
- enfance - jeunesse
- sécurité
- solidarité
- sport
- autres

**Précisez et/ou donnez des exemples** .....

.....

.....

.....

.....

# À votre avis

La commune a choisi de s'investir à la transition énergétique en valorisant une politique de développement durable axée sur le bon sens et les actions concrètes. Votre avis est important pour cerner votre appréhension de ce vaste domaine et vous proposer des projets qui collent à vos aspirations.

**Vous sentez-vous concerné.e par le développement durable ?**

- oui!
- non
- sans plus

**Avez-vous déjà participé à une animation développement durable proposée par la commune ?**

- oui
- non

**Quels sont les thèmes que vous souhaiteriez voir abordés par des propositions communales ?**

- l'environnement, la biodiversité
- le zéro déchet – à faire soi-même
- la consommation durable
- l'énergie
- les projets citoyens
- la mobilité
- autre .....
- .....
- .....

**À quelle forme de rencontres êtes-vous le plus sensible ?**

- atelier
- conférence
- salon
- débat
- autre .....

**Souhaiteriez-vous des animations pour vos enfants ?**

- oui
- non

**Quels sont les temps durant lesquels vous êtes le plus disponible ?**

- en journée (10h - 18h)
- en soirée (18h - 22h)
- le week-end
- autre .....

**Avez-vous des suggestions ?** .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



**Nouvelle année, nouveaux projets !**  
**Pour avancer ensemble,**  
**si vous nous donniez votre avis ?**  
*Questionnaire à compléter*  
*et à déposer dans vos mairies*  
*ou disponible sur*  
*[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)*

**Ce questionnaire est anonyme.**  
**Si cependant vous souhaitez recevoir par mail les actualités de la commune, laissez-nous votre adresse. À tout moment vous pourrez vous désinscrire et vos coordonnées ne seront utilisées à aucune autre fin que l'envoi de la newsletter communale.**

.....@.....



## Colis, quinguette et galette pour nos anciens!

Les festivités et attentions portées à nos aînés démarrent dès le mois de novembre.

Cette année, les bénévoles et élus de la commune et membres des CCAS avaient apporté le plus grand soin au choix des 680 colis de Noël livrés à nos aînés dans le courant du mois de décembre.

À La Bâtie-Divisin, les personnes qui préfèrent se rencontrer bénéficient, à la place d'un colis, d'un repas de Noël. Il a eu lieu le 15 décembre, au son du piano à bretelles de l'artiste Merlanchanteuse qui a ravi la cinquantaine de participants présents.

En janvier, reste la galette à partager! Ce fut le motif de la rencontre des 210 participants au goûter des anciens, tous réunis salle Vercors. Dans une ambiance musicale et chaleureuse, tous ont échangé vœux et souvenirs et sont repartis heureux du moment passé ensemble.

Ces événements ponctuent l'année de nos seniors et sont essentiels au bien vivre ensemble mais ne seraient pas possibles sans l'investissement des membres bénévoles des CCAS et des jeunes du conseil municipal jeunes et du détribus dont l'implication est remarquable.

## Atelier numérique 2.0

Après le succès de la première session, de nouveaux ateliers d'apprentissage et de perfectionnement pour adultes seront mis en place aux Abrets en Dauphiné à partir de septembre 2019.

Les ateliers ont pour but de vous familiariser avec la pratique d'un ordinateur, du B.A. BA à une utilisation plus complexe. Ils se déroulent sur un cycle de 10 semaines, à raison de 2h par semaine, par groupe de 8 personnes au maximum, pour privilégier l'aide individuelle et la convivialité. Groupes de niveau et exercices pratiques rendent l'apprentissage ludique et permettent une application immédiate des éléments abordés. Les ordinateurs portables sont fournis et un support de cours sera remis à chaque participant pour chaque séance. La commune prendra en charge une partie des frais pour ses habitants quand les habitants des autres communes paieront un tarif plein.

**Vous êtes curieux ? Intéressés à participer à ces ateliers ?**

**Soyez les bienvenus à la réunion d'information gratuite le jeudi 13 juin à 18h salle Émile Guerry.**

Mireille Breyton vous présentera plus en détail ces ateliers, leur contenu et le déroulement de la formation. À l'issue de cette rencontre, vous pourrez vous inscrire aux ateliers qui se tiendront à l'automne.



# Développement durable

La commune s'empare de la campagne départementale « Créer et restaurer des mares en Isère » et crée une mare dans l'enceinte du parc Bisso. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de réhabilitation du parc communal. Les changements globaux sont déjà remarquables par la modification des équipements sportifs et des cheminements, ainsi que la création d'un local jeune au centre du parc (plus d'informations page 16).

## À quoi ça sert une mare ?

Petites étendues d'eau stagnante, les mares jouent un rôle triple dans notre environnement. Elles sont écologiques, pédagogiques et esthétiques. En retenant le ruissellement elles empêchent l'érosion. Elles sont également les points d'eau pour de nombreux animaux, diurnes ou nocturnes et sont vitales pour les espèces se reproduisant grâce à l'eau (certains insectes, amphibiens, plantes). Une mare est aussi esthétique mais surtout pédagogique puisqu'elle représente un monde à elle-seule, à découvrir à tout âge !

## Un travail technique mené en interne

Cette mare, qui mesure environ 24,50m<sup>2</sup>, permettra de participer à la préservation de la faune, en l'occurrence du triton, et de la flore des zones humides. Les travaux de creusement et de terrassement ainsi que l'égouttage ont été réalisés par les agents du service technique municipal sur 2 demi-journées. Le coût total pour ce projet est

## T'en as pas mare au parc Bisso ?

d'environ 4335 €.

Cette zone humide créée sera sécurisée afin de permettre une approche pédagogique pour sensibiliser les enfants, mais aussi les adultes, à l'importance des zones humides.

## Une collaboration avec des partenaires impliqués

Familière des actions proposées par la commune et prenant part à la mise en place de conférences thématiques sur notre territoire, l'association Le Pic Vert a accompagné la commune tout au long de ce projet. L'expertise de ses membres a permis la conception des plans de la mare. L'association a également participé aux travaux et a encadré le chantier bénévole.

Dans les prochains mois, propices à la naissance et l'observation de la vie de la mare, ils interviendront, sur des demi-journées d'animation scolaire. Sur le thème « petits aménagements complémentaires pour favoriser la biodiversité autour de la mare », les enfants de la commune apprendront tout en participant !



## Des graines que l'on sème

Les premiers spectacles proposés semblent résonner et être appréciés. Ceux-ci, ont, depuis le mois de septembre, réuni un public curieux et demandeur, ce qui pousse la commune à toujours plus d'imagination créative.

### Des spectacles à domicile pour un accès privilégié

Voilà déjà le 4<sup>e</sup> spectacle à domicile qui pointe son nez avec une pièce adaptée de l'œuvre de René de Obédia intitulée Poivre de Cayenne. Toutes les esthétiques sont proposées à domicile !

Théâtre, burlesque, cabaret ou musique, savourer un spectacle à la maison, quoi de mieux ?

### Des ateliers scolaires pour la découverte

Début février, l'Abatt'Mobile a écumé les classes de CM1 de la commune pour un travail numérique autour du son et de l'image. La fin de semaine a été l'occasion pour tous nos artistes en herbe de présenter à leurs parents et familles le travail mené dans une bonne ambiance contagieuse. Ce temps de restitution a permis à tous nos CM1 de se rencontrer autour d'un projet commun. Pari gagné.

### Un travail de fond avec les associations

L'expertise des associations culturelles de la commune est primordiale au bon déroulement de

ces événements. Qu'il s'agisse de l'accueil du public lors des concerts gratuits ou de réflexion sur des temps artistiques partagés, les associations jouent un rôle majeur dans la réussite des événements proposés par la commune.

### Un accès gratuit à des concerts festifs !

Prochaine destination, la planète du super-héros végétal MaïsMan ! Le quatuor rock de sa majesté végétale rejoindra la salle Vercors **vendredi 15 février** pour un concert hors du commun. Sur scène et tous masqués pour nous conter les nouvelles aventures du super-héros : sa garde rapprochée mais également des invités très spéciaux, Méchant Man toujours plus méchant, Jean-François le fidèle rat musqué et de nouveaux compagnons de route et de dérouté. Une soirée familiale et gratuite à laquelle vous êtes tous pop-cornement attendus !

## Votre agenda culturel

### Spectacles à domicile

Vendredi 22 mars **Poivre de Cayenne**

Vendredi 24 mai **Cabaret hop hop hop !**

### Résidences d'artistes & rencontres scolaires

du 18 au 22 mars **C<sup>1</sup>e de Poche - élèves de CM2**

du 20 au 24 mai **C<sup>1</sup>e Les Noodles - élèves de CP**

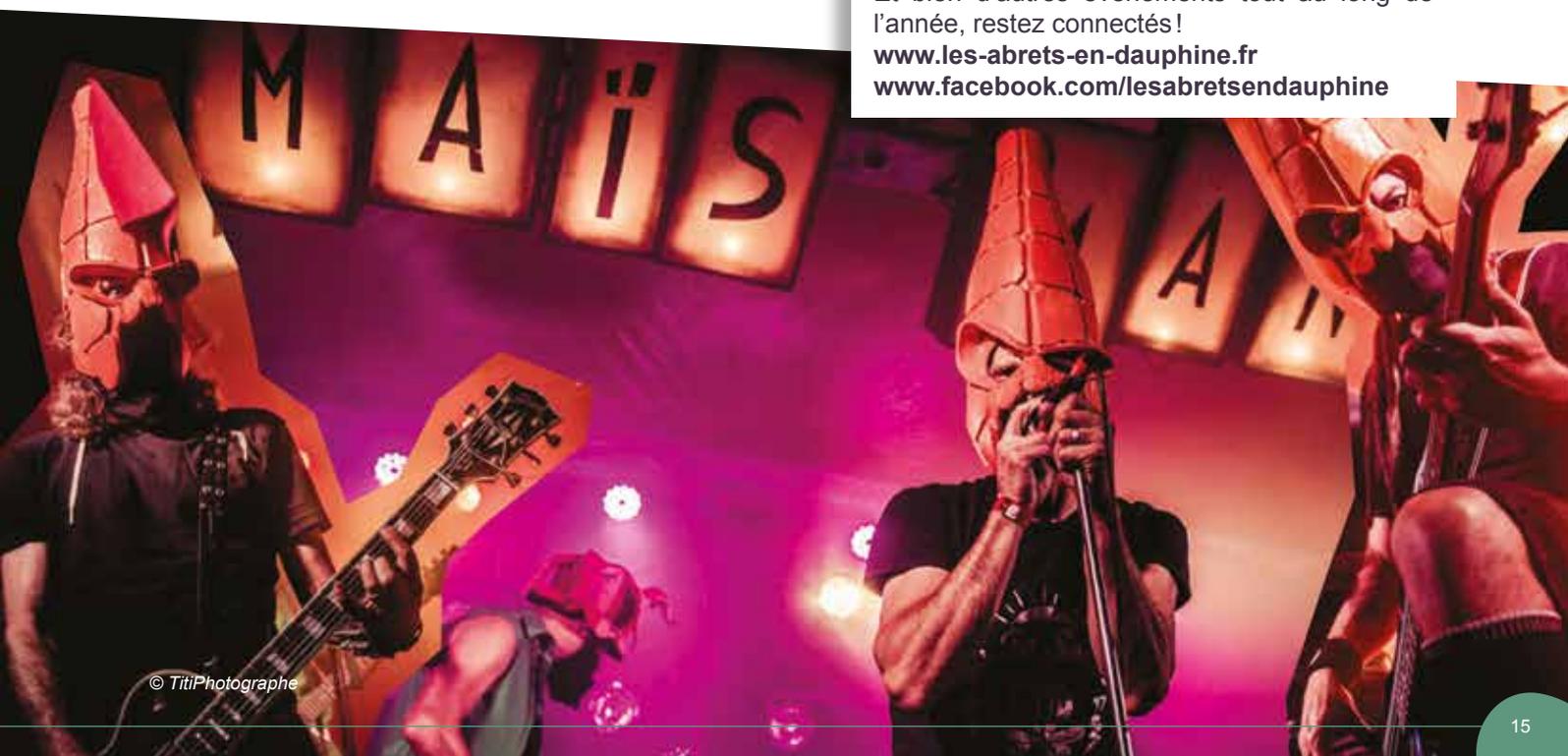
### Concert

Vendredi 15 février **MaïsMan**

Et bien d'autres événements tout au long de l'année, restez connectés !

[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)

[www.facebook.com/lesabretsendauphine](https://www.facebook.com/lesabretsendauphine)



# Travaux et voirie

**L'aménagement du parc Bisso afin qu'il devienne un lieu de vie et de loisirs central de la commune est un des projets majeurs de la Municipalité. Si de nombreuses améliorations ont déjà facilité son accès et les activités proposées, la Mairie projette aujourd'hui la valorisation des pratiques de glisse urbaine à l'intérieur du parc par la construction d'un pumprack.**

## **Qu'est ce qu'un pumprack ?**

Succession de bosses et de virages, les pistes de pumprack ont été dessinées et pratiquées par les adeptes du BMX et du VTT. Les reliefs de la piste permettent une navigation sans effort de pédalage, les usagers pompant grâce à l'action des bras et des jambes (flexion/extension). De nombreux types de pumpracks existent et sont accessibles à de nombreux sports de glisse, tel que le skateboard, les longboards, les rollers ou encore la trottinette.

## **Valoriser les pratiques de chacun**

Après l'engazonnement du terrain de foot, la réhabilitation du court de tennis désormais accessible à tous, la création d'une mare (voir page 14), la sécurisation des accès de l'ensemble du site ou encore l'installation d'appareils de musculation ou de nouveaux jeux pour enfants, la commune, aidée de l'agence d'architecture du paysage iséroise Alp'Études, a mené une étude relative à l'implantation d'une piste de pumprack à proximité du nouveau

local jeunes. De nombreux moteurs se sont joints au projet, comme un groupe d'adolescents abrétiens, utilisateurs actuels du site dont l'investissement comme les visions et idées ont été les bienvenus.

## **Un budget serré à respecter**

L'étude menée ayant coûté 8160€, déductions faites de tous les projets précédemment réalisés, l'enveloppe globale restant pour l'optimisation du parc Bisso s'élève à 180000€. Ainsi, la mise en forme du terrain, la formation des trous des futurs modules rénovés et la création d'un bowl devraient faire partie de la première tranche de travaux et seront imputés au budget 2018. Celle-ci laissera en 2019, le budget nécessaire à la création d'un

terrain de pétanque, à la refonte du parcours santé et l'installation de toilettes supplémentaires. Des subventions font l'objet de demandes en cours et permettront d'envisager sereinement la deuxième tranche de travaux du pumprack, avec la projection de béton quartz, la mise en place des agrès et la restructuration du parking à l'emplacement de l'ancien skatepark.

## **Les Abrets en Dauphiné, futurs hôtes de compétitions internationales**

À l'issue de ces travaux de longue haleine, ce projet d'envergure participera au rayonnement de la commune, pourra accueillir des compétitions inédites aux Abrets en Dauphiné et satisfera tous les adeptes de sports de glisse!

Plus qu'un  
skatepark,  
un pumprack!





## Noël avant l'heure dans les restaurants scolaires

Tout juste avant les vacances scolaires, il flottait déjà un air de fête dans nos écoles et plus particulièrement à l'heure du repas. À cette occasion, chaque commune historique avait mis les petits plats dans les grands pour que nos enfants passent un moment festif et chaleureux, goûtant à des mets spécialement confectionnés pour l'occasion. L'arrivée du père Noël aura fini d'apaiser les esprits les plus impatients, justifiant le chahut et l'agitation ambiante, des plus naturels pour cette jeune génération !

Aux Abrets et pour la première fois, les enfants des trois écoles ont partagé la magie de ce moment ensemble, augurant d'un emploi du temps adapté pour le père Noël (et pour le personnel municipal !) lorsque la totalité des enfants de la commune nouvelle l'attendront ensemble !

# Enfance et jeunesse

## Tous à l'heure du numérique

**Fin 2017, l'équipe municipale a mené une enquête auprès des équipes enseignantes des écoles primaires de la commune. Cette enquête visait à cerner avec précision les besoins en matière d'outils pédagogiques, l'objectif du Conseil municipal étant de moderniser et compléter au plus juste les équipements informatiques des écoles des Abrets en Dauphiné.**

Basé sur les retours des enseignants, un projet d'équipement de tablettes numériques est donc né, assorti d'une ligne budgétaire dédiée pour le concrétiser puisqu'aucune offre de la communauté de communes Les Vals du Dauphiné ne palliait ces besoins.

La commune a consulté, comme légalement obligatoire, plusieurs fournisseurs pour répondre au cahier des charges établi de ce projet (caractéristiques techniques, budgétaires et bien entendu pédagogiques). Les offres reçues ont fait l'objet d'une pré-sélection par les élus en charge des affaires scolaires et du numérique de la commune.

*Conçue pour résister à la vie quotidienne à l'école élémentaire et au collège, elle résiste aux chocs répétés, tout en bénéficiant d'une protection à la poussière et aux gouttes d'eau. Sa coque renforcée intégrée résiste à un test de chute de 80 cm. Son pied natif et rétractable lui permet d'être posée sur les tables de classe.*

*La tablette pèse 800 grammes, bénéficie de 16 à 64 Go de stockage, d'une mémoire vive de 2 Go, de caméras avant et arrière, de connectiques USB, micro SD, HDMI et jack et d'une autonomie de 10 heures. De solides atouts pour couvrir le plus de scénarios d'usage !*



Une présentation des produits a également impliqué les équipes enseignantes, qui ont pu prendre part au choix des élus.

Parmi les fournisseurs présélectionnés, la société Worldline est venue aux Abrets en Dauphiné présenter sa tablette SQOOL et son environnement dédié aux écoles. À l'unanimité devant les qualités techniques et pédagogiques de cette solution, le choix a été entériné pour celle-ci.

Les premières tablettes ont été livrées juste à temps pour la classe verte de La Bâtie-Divisin, ce qui a permis aux CM de travailler sur leur projet de livre numérique avec ce nouveau matériel nomade. La configuration des tablettes s'est poursuivie pour une livraison aux écoles du Mâcle, Tabarly et Tazieff.

Les possibilités offertes par les tablettes numériques ont ouvert de nouvelles perspectives aux équipes enseignantes, qui ont amené la commune des Abrets en Dauphiné et les écoles à réfléchir de façon plus globale à la « numérisation » des écoles : généralisation de l'utilisation des vidéo-projecteurs interactifs aux Abrets (les écoles de Fitiellu et de La Bâtie-Divisin s'étant déjà lancées dans l'aventure il y a quelques années), amélioration des équipements grâce à la mise en place d'ordinateurs portables et



implantation du wi-fi pour permettre une utilisation nomade dans les écoles.

En parallèle à ce projet, la commune des Abrets a rationalisé la téléphonie et les connexions Internet en regroupant ces deux services chez un nouvel opérateur dans une optique d'économie sur les factures de communication et d'amélioration du service, notamment au niveau des lignes Internet des écoles qui étaient largement sous-dimensionnées. Le plan de déploiement s'est terminé en décembre 2018 et permet à toutes les écoles de bénéficier d'une meilleure qualité de service et d'un débit plus adapté aux nouveaux usages, dont les tablettes qui accèdent à un environnement Cloud pour le stockage des données et l'accès aux ressources.

Afin d'optimiser l'achat des ordinateurs portables, le choix de la Mairie s'est porté sur des matériels reconditionnés proposés par la société Destock'Info basée à Veurey-Voroize, plutôt que des matériels neufs. Pour un prix deux fois moindre, il a été possible d'acquérir des ordinateurs de gamme professionnelle, plus résistants, tout en faisant un geste pour la planète (recyclage et acteur local). Petite ombre au tableau, c'est à cette période que la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a annoncé à ses membres qu'elle rendait la compétence informatique aux mairies, à la fois pour les investissements et le fonctionnement. Une réflexion est en cours concernant la mutualisation des besoins informatiques au niveau de la commune pour renouveler le contrat de maintenance, avec une ligne budgétaire qui pourrait englober les équipements des écoles à compter de cette année. Encore de nombreux projets qui devraient améliorer l'apprentissage de nos enfants au quotidien et faciliter le travail de leurs enseignants.

### *Agenda des actions, à poursuivre au printemps 2019*

- déploiement des tablettes SQOOL dans toutes les écoles, dont Les Dauphins
- remplacement des tableaux verts par des tableaux blancs adaptés à la vidéo-projection
- transformation des vidéo-projecteurs en vidéo-projecteurs interactifs
- rénovation et mise en sécurité du câblage informatique pour les classes concernées (réseau, prises, branchement PC)
- couverture wi-fi dans toutes les classes, avec possibilité de le couper quand il n'est pas utilisé
- déploiement des ordinateurs portables dans les classes

# Enfance et jeunesse

## *Vous avez dit phasme ?*

Les CP-CE1 de La Bâtie-Divisin ont commencé depuis le mois de novembre un élevage de phasmes. Les phasmes sont des insectes se nourrissant surtout de lierre et de ronces. Ayant une durée de vie de 7 à 9 mois, les élèves vont donc pouvoir observer un cycle complet. Dès le début, des œufs ont été pondus, et nous sommes dans l'attente des premiers « bébés ».



## *De jeunes écocitoyens usagers de la route*

Une réflexion, menée au sein de la classe recugnote des CE1-CE2, a permis aux élèves de prendre conscience du bienfait de l'utilisation du vélo sur le corps aussi bien que de son impact sur l'environnement.

Ce projet se réalise en plusieurs temps.

- Tous les jeudis du 27 septembre au 18 octobre 2018, les élèves ont eu un cycle vélo où ils ont appris à rouler en file indienne, à lâcher une main afin de pouvoir indiquer un changement de direction, à slalomer...
  - Le 10 décembre de 13h30 à 15h30, M. Vincent, intervenant des Vals du Dauphiné, a distribué des fascicules et expliqué comment se déplacer sur la chaussée donnant ainsi les premières bases du code de la route. Ensuite, ce travail s'est poursuivi en classe avec un approfondissement des notions abordées.
  - Le 10 janvier, les élèves ont réussi avec brio leurs permis piéton.



Ce projet se terminera, début juin, avec une sortie vélo où les jeunes recugnots accompagnés des parents agréés, se rendront à l'étang de Malsaroud afin de mettre en pratique tout ce qu'ils auront acquis durant ce projet.

## Des élèves dans la nature

Cette année, les élèves de l'école du Mâcle et leurs enseignants se sont lancés dans la découverte des ENS (espaces sensibles naturels) avec une intervenante spécialisée : Esther Lambert. Ce projet a pu être mis en place grâce aux financements du Département de l'Isère, du sou des écoles et de la Mairie des Abrets en Dauphiné.

En novembre, nos apprentis citoyens ont parcouru et appris à respecter des lieux protégés. En décembre, grâce aux dons de la scierie Gallin et des parents d'élèves, ils ont fabriqué deux hôtels à insectes.

Ceux-ci seront installés derrière l'école, au milieu d'une haie champêtre prévue pour le printemps.

En avril et en juin, deux autres sorties dans la nature sont déjà prévues.

*Ci-contre de haut en bas, une larve de libellule, un hôtel à insectes et une œuvre de land art à Passins.*

## Une séance de cinéma pour le Téléthon

Comme tous les ans, les élèves de Fitiéu ont participé au Téléthon 2018 en assistant à une séance de cinéma : le jeudi 6 décembre après-midi pour l'élémentaire avec « Le chant de la mer » et le vendredi 7 décembre matin pour la maternelle avec « L'enfant au grelot ». Chaque enfant était invité à amener une pièce de monnaie. Nous avons collecté la somme de 223,84 euros pour le Téléthon.

## Solidarité artistique

Par l'intermédiaire des pompiers des Abrets, les enfants de l'école de La Bâtie-Divisin ont été associés au Téléthon.

Chaque classe a réalisé une œuvre collective sur le thème des pompiers afin de participer au concours du plus beau dessin. Les votes s'effectuaient en faisant un don.

L'ensemble des gains a été reversé pour le Téléthon.



# Enfance et jeunesse

## Des projets à l'école Haroun Tazieff!

La première partie de l'année scolaire s'est bien déroulée pour les 115 élèves de l'école. Ils ont déjà participé à de nombreux projets.

Voici une présentation de quelques projets pour l'année 2019 :

- **Avec les autres écoles de la commune** : après avoir réalisé des ateliers cuisine en 2018, les élèves de notre école vont préparer des rencontres sportives pour les 2 autres écoles.

- **Avec d'autres écoles** : différentes rencontres autour des différentes disciplines de l'école vont être organisées. Une correspondance entre deux classes de CE2-CM2 et deux classes de CM de l'école Jean Rostand à La Tour-du-Pin vient de commencer.

- **Avec le collège** : certaines classes participent en lien avec le collège au projet « Non, au harcèlement ».

- **Avec les parents** : le prochain café des parents de l'école Tazieff permettra de présenter les différents services de la Mairie et les relations avec l'école. Un espace parent va être mis en place. Il permettra d'accueillir les parents régulièrement et de les intégrer aux projets de l'école. D'autres événements seront prévus au 3<sup>e</sup> trimestre pour répondre à cet objectif.

- **Avec la Mairie** : les CM1 de l'école ont participé au projet Abatt'Mobile, mis en place par Les Abrets en Dauphiné. Avec des artistes, les enfants ont créé un spectacle son et nouvelle technologie.

Les élèves délégués au conseil de coopérative de l'école ont proposé de réaménager la cour de récréation. Ils ont écrit à M. le Maire pour demander du matériel et des aménagements.

Plusieurs rencontres avec les services de la Mairie se sont déroulées. En février, le jardin commencera avec la mise en place de permaculture, nichoir et mangeoire pour les oiseaux.

- **En lien avec différentes associations :**

Grâce à l'Usep, nous profitons de matériel sportif innovant. En période 3, notre cycle d'EPS est consacré au kinball, un sport coopératif. En période 4, nous ferons de l'escrime. Pour les 80 ans de l'association, une classe de CE2-CM2 représentera l'association Usep des Abrets en Dauphiné lors du congrès Usep des enfants à Grenoble le 12 février. Deux délégués enfants Usep de l'école, un parent et un enseignant représenteront l'Usep Isère lors du Congrès des Enfants Usep régional les 4 et 5 avril à Lyon. Une classe participe avec une classe de Tabarly à des animations de sensibilisation aux handicaps.

Avec la participation de l'OCCE, de la MJC de la commune et d'entreprises de l'économie sociale, plusieurs classes vont participer activement à la semaine de l'économie sociale et solidaire fin mars. Lors de cet événement, les élèves découvriront cet aspect de l'économie mais aussi des animations pour développer la coopération.

- **Au niveau des sorties scolaires :**

Les deux classes de CM1-CM2 vont partir deux jours en classe de découverte dans le Vercors pour découvrir de nouveaux espaces naturels sensibles. Les deux classes de CE2-CM2 ont découvert un espace naturel au col de Porte en raquettes le 4 février. Ils iront en juin visiter la ville de Lyon.

Voici quelques projets de notre école. Nous pouvons les réaliser grâce à l'aide des parents accompagnateurs, du sou des écoles, de la coopérative, de la Mairie et du Conseil départemental. Un grand merci à eux.



LES ABRETS EN DAUPHINE  
Le sport scolaire de l'École publique

## Du sport à la maternelle

Comme chaque début d'année scolaire, les élèves de l'école maternelle de Fitilieu ont participé à deux journées organisées par l'association sportive Usep. L'une sur le thème de l'orientation et l'autre sur les jeux de balles.

Les élèves de grande section ont partagé ces activités avec les maternelles de l'école de Saint-André-le-Gaz. Tous les enfants ont été ravis par ces rencontres.

D'ici la fin de l'année scolaire, ils pourront participer à deux journées supplémentaires (jeux d'opposition et athlétisme).



## Noël à l'école de La Bâtie-Divisin

Le vendredi 14 décembre, les enfants ont chanté devant leurs familles. Ce spectacle a permis d'introduire le marché de Noël organisé par le sou des écoles qui s'est déroulé le samedi et le dimanche.



## Courseton 2018

Comme chaque année depuis 15 ans, le Courseton (course d'endurance) s'est déroulé samedi 17 novembre autour de l'école de Fitilieu. Organisé par les élèves du Mâcle, l'Usep de Fitilieu et le sou des écoles, il a permis à 226 participants de courir sur un temps donné (6 minutes pour les grandes sections, jusqu'à 21 minutes pour les CM2) en accumulant et réalisant la plus grande distance possible. De nombreux spectateurs ont encouragé ou accompagné les jeunes athlètes. Cette course s'est achevée par un petit goûter ou le verre de l'amitié à la buvette du sou des écoles. Au total, les élèves ont calculé que les participants ont parcouru 483 kilomètres, soit la distance à vol d'oiseau, entre Fitilieu et Florence.



# Enfance et jeunesse

## Des électeurs en herbe

À La Bâtie, parallèlement aux élections des parents délégués, les CM ont préparé les élections des délégués de classe. Ils ont organisé les élections en respectant au mieux les différentes étapes : la campagne électorale, la préparation du matériel de vote, l'organisation d'un bureau de vote, les élections, le dépouillement. Ils ont aussi abordé les élections présidentielles. Ils ont ensuite accueilli M. Cleyet-Marel qui leur a présenté son rôle de maire. Ce fut un moment d'échanges très intéressant qui a captivé les enfants.



## Commemoration du 11 novembre avec les écoliers recugnots

Pour célébrer le centenaire de la Grande Guerre, les élèves ont interprété plusieurs chants et effectué une lecture personnifiée des noms des Poilus. À l'issue de cette cérémonie, une exposition a été présentée. Les CP, les CE et les CM en partenariat avec la bibliothèque de La Bâtie-Divisin ont produit des œuvres plastiques sur le monument aux morts. Les CM ont retracé les points clés de la Grande Guerre. Ils ont, à partir des informations recueillies par les membres de l'association « Si La Bâtie m'était contée » et de l'aide des anciens combattants, écrit des portraits sur les Poilus. Ce fut un beau moment de partage entre les différentes générations et un bel hommage a été rendu à tous ces soldats morts pour la France.



## Un engagement citoyen des élèves du collège Marcel Bouvier

Le même jour, devant le monument aux morts des Abrets, les élèves du collège Marcel Bouvier ont pris part à la cérémonie consacrée au centenaire de la signature de l'armistice de 1918. Aux côtés des associations d'anciens combattants, la présence de ces jeunes citoyens a créé un lien intergénérationnel fort. Levée des couleurs, lecture de textes, recueillement et devoir de mémoire, les collégiens, qui avaient travaillé avec leurs enseignants d'histoire, de français et de géographie, ont mesuré l'importance des commémorations dans la conscience nationale et l'histoire collective.



# Associations



## Une batucada à La Bâtie-Divisin

« Baticadam », orchestre de percussions brésiliennes, a vu le jour à La Bâtie-Divisin au mois d'octobre dernier. Pascal Faverjon, qui a dirigé la batucada du Poizat-Laleyriat pendant plus de 10 ans, rêvait de relancer cette activité de batucada aux Abrets en Dauphiné!

Soutenue par le foyer d'animation rural de La Bâtie-Divisin, une dizaine d'amateurs se réunit régulièrement depuis et prend plaisir à frapper les peaux, bouger, sauter, danser sur des rythmes de samba, dans les locaux de la mairie tous les dimanches soir de 17h30 à 19h!

La batucada, c'est d'abord le carnaval, mais nous sommes bien décidés à déambuler dans les rues pour toutes occasions festives aux Abrets en Dauphiné ou ailleurs!

Il y a encore de la place pour d'autres musiciens (plus on est de fous, plus on joue!), n'hésitez pas à rejoindre le groupe!

### Contacts:

**Pascal et Marijo Faverjon**  
**06 82 15 49 56 - 06 72 90 47 24**  
**baticadam@gmail.com**

## Dernières nouvelles du foyer des jeunes

L'assemblée générale a eu lieu le 27 novembre 2018.

Effectif de l'année 2018-2019 : 50 personnes pour la section gym, 40 pour la danse.

Les membres du bureau sont Hélène Thermoz, présidente, Jean-Claude Ferrazzi, vice-président, Josette Lachize, trésorière, Josette Seigle-Ferrand, trésorière adjointe, Chantal Chambaty, secrétaire, Maryse Lubiato, secrétaire adjointe ainsi que Karen Pesce et Michèle Delattre, commissaires aux comptes. Les membres sont Dany Fajou, Thérèse Cleyet, Martine Souillet, Jean-Claude Meunier Carrus et Joëlle Bovagnet.

Cette année, un nouveau cours de gym douce a lieu à la salle Vercors tous les lundis matin de 9h45 à 10h45. C'est un cours adapté à tous (seniors, surpoids, reprise après problème de santé...).

N'hésitez pas à venir essayer et constater que chacun de nous peut bouger, se maintenir en forme, en travaillant la coordination, l'équilibre, le tonus musculaire, la souplesse, à son rythme et selon ses possibilités du moment.

**Gym tous les mardis soir : gym entretien douce et gym tonique.**

**Tél. Hélène : 06 83 47 73 75**

**Les mercredis et jeudis soir cours de danse (voir site fasiladanser)**

**Tél. Caroline : 06 50 09 10 02**



# Associations



Mattis Romet, Lucas Descotes et Thiméo Gallon - CAPTT - Équipe 8

## Nouvelle saison au CAPTT

Au tennis de table, la saison sportive est séparée en 2 phases bien distinctes. La première partie s'est terminée en décembre. Le CAPTT, malgré une petite baisse d'effectif, tire un bilan correct puisque sur les 9 formations engagées seulement une rétrogradation pour 7 maintiens et une montée. La seconde phase du championnat par équipes vient de reprendre et se terminera au mois de mai. Le CAPTT poursuit son partenariat avec l'Usep de l'école Tabarly des Abrets avec 6 séances de 1h30 programmées les jeudis.

### Agenda 2019 du club

**9 février** - gymnase Bayard

Tournoi des familles en double - avec tirage de la tombola

**28 février et 1<sup>er</sup> mars** - gymnase Bayard

Stage multi activités

**14 avril** - gymnases Bayard et Colombier

Vide grenier (*renseignements et inscriptions : Marie-Christine 04 76 31 36 21*)

**30 mai** - gymnases Bayard et Colombier

Tournoi régional

**Pour plus de renseignements, contactez Thierry au 06 76 42 29 92 ou par mail : [president@captt.fr](mailto:president@captt.fr) - [www.captt.fr](http://www.captt.fr)**

## Énergie Sport Culture : L'art du combat sportif au sabre laser

Sport de combat à la touche mettant en pratique l'utilisation du sabre laser de façon sportive et ludique, la discipline est adaptée à tous publics, permettant le développement psychomoteur, la coordination, la confiance en soi... dans le respect et le contrôle de ses émotions.

Le maniement du sabre laser exclut toute notion de force physique, vivacité et finesse seront les meilleurs atouts du pratiquant.

Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état, le mercredi pour les enfants de 14h à 15h et le vendredi pour les ados/adultes de 20h à 21h30.

Venez nous rencontrer pour une séance d'essai gratuite.



**Pour plus d'informations ou découvrir nos autres activités : [www.energie-sport-culture.fr](http://www.energie-sport-culture.fr)  
Contact : 06 50 59 25 07 ou 06 15 02 44 70**

## Tryo : yoga et enseignement



L'association TRYO (Transmission du Yoga Occidental), a pour objet l'enseignement du yoga dans l'esprit « Viniyoga » (adaptation des postures afin qu'elles soient accessibles à tous dans le respect, l'engagement et la bienveillance). L'association propose des cours de yoga en petits groupes (5 à 6 personnes) aux Abrets en Dauphiné : pour l'année 2019 un nouveau groupe va être constitué le mardi matin de 9h30 à 10h30 pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire en septembre 2018. L'association va également ouvrir à partir du mois de mars 2019 un nouveau cycle de 3 ans pour la formation des professeurs. Les personnes intéressées peuvent se renseigner directement auprès de **M<sup>me</sup> Dominique Gérard, professeure diplômée de la fédération nationale de viniyoga au 06 74 18 48 37.**

## Basket Club Les Abrets (BCLA)

Le Basket Club Les Abrets vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019!

Nous sommes très satisfaits de ce début de saison. Nous comptons 99 licenciés, à partir de 5 ans : U7, U9, 2 équipes U11F, U11M, U13 mixte, U18F, seniors féminines et seniors masculins.

Durant les vacances de novembre, un stage de basket a été organisé et encadré par Mathieu, Dylan et Clément. Entre 20 et 26 enfants étaient présents chaque jour pour se perfectionner, faire des petits jeux et matchs mais également pour découvrir ou redécouvrir l'arbitrage et la table de marque.

D'autres stages seront organisés pendant les vacances de février et d'avril. Ils seront ouverts aux licenciés et non licenciés. Profitez-en pour venir essayer le basket!

Mercredi 19 décembre, afin de fêter la fin de l'année, le BCLA a organisé un après-midi festif pour l'ensemble de ses jeunes licenciés. 38 enfants de 6 à 11 ans ont participé à des ateliers, encadrés par les licenciés plus âgés ainsi que Mathieu, Clément et Dylan. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter.

Dimanche 24 février nous organiserons notre loto à la salle Vercors de Fitillieu. Nous vous attendons nombreux! Dans le cadre de l'Opération Basket École, nous interviendrons dans les écoles et organiserons un tournoi qui regroupera environ 350 enfants.



## Vide grenier réussi par l'APE de l'école Eric Tabarly



Dimanche 18 novembre 2018, de nombreux exposants et visiteurs ont bravé le froid et la brume pour venir vendre ou faire des bonnes affaires au vide grenier organisé par l'association des parents d'élèves (APE) de l'école Eric Tabarly (classes de CP et CE1). La buvette, tenue par les parents d'élèves, a proposé toute la journée snacks et boissons chaudes et fraîches. Les recettes de cette journée permettront de financer différentes sorties scolaires : sorties cinéma, journées ski de fond et spectacles.

La prochaine édition du vide grenier organisé par l'APE aura lieu en novembre 2019. Exposants ou visiteurs, nous vous y attendons nombreux!

Bureau de l'APE Eric Tabarly - [apetabarly@gmail.com](mailto:apetabarly@gmail.com)

# Associations



## Le compostage collectif : un bel engagement écologique et humain

Coquilles d'œufs, sachets de thé, marc de café, épluchures de fruits et de légumes... Ces biodéchets représentent un tiers de nos poubelles. Il est possible de les composter pour créer de l'engrais naturel riche en nutriments. On l'utilisera pour fertiliser nos jardins et bacs de fleurs.

Rien de plus simple : on apporte ses biodéchets dans le bac du milieu, on les étale à l'aide d'une griffe et on les recouvre d'un peu de broyat contenu dans un autre bac.

Le bac est brassé une fois par semaine, à tour de rôle par les utilisateurs. Quand le bac est plein, on le transfère dans le bac de maturation. Après six mois (sans rien faire!), le compost est mûr, on organise le tamisage et la distribution et bien sûr on en profite pour partager un petit verre!

Venez découvrir les 2 sites à La Bâtie-Divisin, au centre village à côté des logements OPAC et au Sougey vers le lavoir.

Le résultat est fantastique comme vous pouvez voir sur les photos. Préparons notre avenir!

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous voulez faire installer un site près de chez vous.



## Soirée événement flamenco à Fitialieu

Los Companeros organise un grand spectacle samedi 2 mars à partir de 19h30, à la salle Vercors de Fitialieu. Chaque année, nous essayons de vous faire partager un moment de flamenco avec les plus grands et nous sommes fiers de recevoir chanteurs, danseurs et musiciens, connus et reconnus à travers le monde.

Ils seront six sur scène, tous artistes internationaux.

Cette année viendront danser des artistes de renom.

Sandi del Bouba Deleria, une de ces bailaoras qu'on aime, nous fait vivre un voyage chorégraphique au cœur de l'Andalousie. Artiste à la fois sensible et sauvage, sa danse vous transportera et vous fascinera.

Kuki Santiago, aujourd'hui un des plus grands danseurs. Il a accumulé les premiers prix à l'académie de Cadiz, présent dans de nombreux projets artistiques à travers le monde entier. Il nous offrira un flamenco pur avec nuances et force spéciale, un génie du flamenco.

Deux chanteurs, Cristo Cortes et Diego Deleria, seront accompagnés par José Deleria au cajon et Juan Santiago, guitariste le plus apprécié des grands danseurs.

Avant le spectacle à 21h, une buvette (boissons espagnoles) sera servie à partir 19h30.

**Réservations :**  
par mail [loscompaneros38@gmail.com](mailto:loscompaneros38@gmail.com)  
par téléphone 06 24 20 57 03.

Des billets pourront être vendus sur place.





## *Le SSIAD a toujours besoin de bénévoles*

Le SSIAD Dauphiné-Bugey, Service de Soins Infirmiers à Domicile, est une association loi 1901, affiliée à l'association ADMR, branche santé. Elle est gérée par des bénévoles et composée d'un conseil d'administration, d'un bureau présidé par M. Lilian Della-Maura et d'une équipe salariée.

D'une capacité de 47 places, il intervient sur les communes suivantes : Aoste, Bregnier-Cordon, Charancieu, Chimilin, Corbelin, Faverges de La Tour, Granieu, Izieu, La Bâtie-Montgascon, Les Abrets en Dauphiné, Murs et Geligneux, Pressins, Romagnieu.

Les bénéficiaires du service de soins peuvent être des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées, des personnes malades ou dépendantes.

L'objectif principal est l'aide au maintien à domicile des bénéficiaires. L'équipe d'aides-soignantes diplômées intervient chez eux pour la prise en charge des soins d'hygiène tout en apportant soulagement et réconfort. Les personnes aidées conservent le libre choix de leurs intervenants médicaux : médecins, kinésithérapeutes, infirmiers libéraux...

Ce service intervient sur prescription médicale, jusqu'à 7 jours /7, matin et soir pour les plus dépendants, avec une prise en charge à 100% par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Afin de pouvoir organiser d'autres animations que les soins d'hygiène, l'intégration de nouveaux bénévoles serait la bienvenue. Pour tout renseignement ou information, n'hésitez pas à nous contacter !

**Association Dauphiné-Bugey 11 rue des Nouveaux 38490 Aoste**

**Tél. 04 76 31 80 24 | ssiadbisi@fed38.admr.org**

## *Dissolution de l'UMAC La Bâtie-Divisin*

Le 4 mai 2018 s'est tenue en mairie l'assemblée générale de la section locale en présence de M. Thierry Cleyet-Marel, Maire délégué, des anciens combattants et sympathisants, de M. Henri Benoit-Guerindon, président du Souvenir français. Pour être en conformité aux obligations légales, cette adhésion a été approuvée par les membres présents de la FNACA de Montferrat en réunion du 24 avril 2018.

La dissolution de l'UMAC départementale 38 entraîne la dissolution de la section locale.

Pour être en conformité avec la législation les

adhérents acceptent à l'unanimité le versement des fonds aux œuvres sociales de la FNACA de Montferrat, Charancieu, Paladru, La Bâtie-Divisin. Les adhérents et sympathisants continueront ou adhéreront à la FNACA de Montferrat. Afin de préserver les fonds de chaque commune, il est décidé l'ouverture d'un compte bancaire indépendant de la FNACA, ce compte ouvert au Crédit Agricole Centre-Est des Abrets après accord des 4 présidents. Le président de la FNACA donne délégation à M. Gérard Laquaz pour la gestion des fonds.

Nous assurerons comme par le passé les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre avec la Municipalité.

Nous avons remis les distinctions de l'UMAC à Gilbert Cleyet-Marel, médaille de vermeil, Guy Damay, médaille d'argent. Le Souvenir français par son président est remis à Gilbert Pascal-Suisse médaille d'argent et Robert Guilloud médaille de bronze. M. André Boissieux a été distingué de la présidence d'honneur du Souvenir français cantonale.

Le verre de l'amitié offert par les médaillés a clôturé cette sympathique cérémonie.



# Associations

## Une nouvelle pièce du théâtre du Recugnot!

Mystère, suspense, effets spéciaux et humour : tels sont les principaux ingrédients de cette savoureuse comédie!

L'intrigue se déroule dans la maison d'un notable en présence du maître de maison, juge à la retraite, de son épouse, un petit peu distraite, de la bonne assez peu douée pour l'art culinaire... ainsi que de quelques hôtes singuliers, et parmi eux des jeunes gens passionnés de spiritisme, et qui se piquent de faire tourner les tables... Mais un certain soir, il se passe quelque chose de bien plus étrange que prévu...

**LA BÂTIE DIVISIN**

SAMEDI 16-23 FEVRIER  
2-9 MARS  
20H30

VENDREDI 1-8 MARS  
20H30

DIMANCHE 24 FEVRIER  
14H30

**Feu Monsieur de Marcy**  
Adaptée d'une comédie de  
Max Régnier et Raymond Vincy  
Précédée des comédiens en herbe !

Places limitées  
Aucune réservation possible, même sur place

TARIFS :  
ADULTES : 7€  
ENFANTS DE 7 A 12 ANS : 5€  
GRATUIT - DE 7 ANS  
TARIFS REDUITS\* : 6€  
\*Etudiants, Groupe, Handicapés et Chômeurs

Ouverture de la salle 1 h avant

RENSEIGNEMENTS :  
06 99 36 45 06  
06 83 22 00 92  
theatredurecugnot@gmail.com  
http://theatredurecugnot.e-monsite.com

Le théâtre du Recugnot, une troupe amateur à mater sans modération...



## Harmonie des Tisserands

Une trentaine de musiciens se retrouvent tous les vendredis soir à 20h30, dans la salle de répétition près de l'école Joliot-Curie et sous la direction de Sylvain Petiot travaillent un répertoire allant du jazz à la musique classique, du contemporain au rock, de la variété française à la variété internationale.

Lors des commémorations officielles des 8 mai, 8 juillet et 11 novembre, notre ancien chef Robert Ferrand reprend la baguette.

Ces moments de cohésion musicale créent au sein de l'orchestre une ambiance amicale et de bonne humeur, rassemblant des femmes et des hommes, de tous milieux, de toutes conditions, et même de tous âges.

L'éclectisme de ce répertoire permet de combler un maximum d'auditeurs, mais surtout de donner envie aux musiciens d'apprendre des œuvres, parfois difficiles, mais toujours lors d'un travail collectif et individuel, avec plaisir et assiduité.

C'est avec beaucoup de bonheur que nous représentons Saint-André-le-Gaz à l'extérieur, lors de concerts donnés dans toute la région ou à l'occasion d'échanges avec des orchestres amis, français ou étrangers. Les prochains concerts se tiendront le 16 mars à La Broidoire, le 23 mars à Saint-André-le-Gaz, le 19 mai aux Abrets et le 23 novembre à Fitialieu.

Rejoignez-nous, vous serez accueilli.e.s avec plaisir.

## Ça bouge avec la Pierre du ciel

L'association de quartier « la Pierre du Ciel » a débuté 2019 par son assemblée générale le 12 janvier. Après le bilan moral et financier de 2018, ont été présentées les activités prévues pour la nouvelle année. Le boudin du chef Jean-Claude sera commercialisé le dimanche 10 février, à partir de 9h, au parc Bisso, côté piscine. Puis une balade à pied est envisagée le 6 avril, pour découvrir ou redécouvrir la « Pierre du ciel ». Le 11 mai réunira les adhérents pour son repas annuel. Le 28 juillet au parc Bisso se tiendra le vide grenier, assorti d'une buvette et d'une petite restauration. Le pique-nique aura lieu le 28 août. et le voyage le 7 septembre. Le samedi 5 octobre sera le jour du repas des bénévoles. Et la vente de diots est fixée au dimanche 17 novembre. À l'issue de l'assemblée générale, ouverte à tous, les adhésions de l'année ont été encaissées avant le tirage des rois saisonnier!

# LE RUN'CUGNOT

## le 14 avril 2019

### LA BÂTIE DIVISIN

#### *Le sou des écoles de La Bâtie-Divisin à pied d'œuvre !*

Depuis septembre, le nouveau bureau du sou des écoles de La Bâtie-Divisin est à pied d'œuvre pour l'organisation de toutes les manifestations 2018/2019.

Les bénéfices servent à financer les projets pédagogiques des enseignants.

Le vendredi 14 décembre, les enfants ont interprété des chants de Noël. Ce moment festif a été suivi par le traditionnel marché de Noël, les 15 et 16 décembre. Nous remercions tous les visiteurs, les bénévoles et la trentaine d'artisans qui ont contribué à cette belle réussite.

Le bureau est déjà dans les préparatifs de la 3<sup>e</sup> édition du Run'Cugnot qui se déroulera le dimanche 14 avril 2019. Les flyers sont en cours de diffusion. Nous remercions tous les sponsors qui nous aident à financer cet évènement.

Cette année, un parcours supplémentaire de 15 km est proposé aux coureurs. Les parcours des 5 et 10 km ainsi que les courses ados et enfants restent inchangés. Deux nouvelles randonnées seront présentes.

**Retrouvez toutes les informations concernant cette manifestation sur le site Internet : [www.runcugnot.fr](http://www.runcugnot.fr).**

**D'autres manifestations seront prévues en 2019, suivez nous sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/soulabatedivisin>.**

#### *La MJC en route pour un Espace de Vie Sociale*

Soucieuse de répondre aux attentes de la population, la MJC a réalisé un diagnostic sur son bassin de vie. Soutenue par la CAF, cette étude (à partir des attentes exprimées par les habitants) a été le préalable à l'agrément « Espace de Vie Sociale (EVS) » que nous espérons obtenir dans les prochaines semaines. Celui-ci nous permettra d'adapter, de mettre en place de nouvelles actions avec le soutien de la Municipalité, la CAF, mais aussi les habitants !

L'obtention de cet agrément est un défi majeur pour notre structure et nos collectivités ; l'opportunité pour notre bassin de vie de donner un coup de pouce au développement de la vie locale pour un meilleur service à la population.

**Mais concrètement, un Espace de Vie Sociale, c'est quoi ?** C'est un lieu de proximité ouvert à tous les habitants, qui développe des actions pour renforcer les liens et les solidarités ! On y trouve des espaces de rencontres intergénérationnelles, d'échanges, d'aide à la parentalité, de soutien, de convivialité.

**Mais pour qui ?** Un EVS, c'est pour lui, pour elle, pour eux pour moi et pour toi ! Ce sont tous les habitants.

**Plusieurs actions ont d'ailleurs été expérimentées en 2018** et ont connu un franc succès comme par exemple l'atelier faire ensemble parents/enfants, les sorties familles (OL/Nîmes) et les soirées jeux.

**Si vous avez des idées et souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à contacter la MJC Les Abrets au 04 76 32 26 95.**

#### *Du changement pour le sou des écoles de Tazieff*

Suite au changement de bureau de l'association du sou des écoles Tazieff, les nouveaux membres sont M<sup>me</sup> Véronique Germain-Bonne, présidente, M. Brice Batier, trésorier et M. Matthieu Germain-Bonne, secrétaire.

**Le 10 mars place de la Mairie aux Abrets, ne ratez pas notre vente de diots !**

# Vie économique

*Nouvellement installé sur la commune, créateur ou repreneur d'activité, faites vous connaître en mairie!*

## Mon Pain Quotidien

Ateliers pains et gâteaux sur-mesure à domicile

Individuel ou petits groupes

Savoir faire ses pains au levain naturel, sans gluten, pâtisserie fine à la maison, comme un pro en toute autonomie!

06 14 05 12 91

monpainquotidien@hotmail.com

## FLGestion

Accompagnement en gestion administrative, commerciale et ressources humaines

06 81 53 17 09

flore.lecomte@flgestion.fr

www.viadeo.com/fr/company/flgestion



*Le printemps fait sa foire!*

La Foire de Printemps est un moment fort d'animation de la commune, une manière de célébrer la fin de l'hiver et de faire vivre le tissu économique local.

Vous retrouverez sur place des artisans et commerçants venus vous faire découvrir leurs métiers, leurs produits et leurs offres.

Vous pourrez vous restaurer sur place, profiter d'animations originales et célébrer le retour du printemps aux Abrets en Dauphiné dans une ambiance chaleureuse.

**Vous êtes artisan, marchand ou commerçant et souhaitez participer à la Foire de Printemps 2019 ?**

**Le mètre linéaire est au prix de 5€.**

**Inscrivez-vous par mail à foiredeprintemps@les-abrets-en-dauphine.fr ou par téléphone, en contactant la mairie au 04 76 32 04 80.**

## Libre propos

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer et n'exerce ainsi pas son droit, défini par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

## Tous les consommateurs ont des droits

En février 2017, l'association UFC Que choisir ouvrait des permanences aux Abrets en Dauphiné. De nombreux consommateurs ont bénéficié depuis des conseils avisés des bénévoles qui les accueillent. Plusieurs affaires ont été traitées en justice, d'autres le sont encore car leur enjeu financier nécessite la compétence du tribunal de grande instance. La palette de compétences de l'UFC Que choisir est très large. L'association fournit des informations générales dans tous les domaines du quotidien. Elle apporte son conseil préalable à la signature de devis ou de bons de commande aux enjeux financiers importants (travaux immobiliers, installation de panneaux photovoltaïques ou toutes sources d'énergies renouvelables) et travaille en partenariat avec l'AGEDEN (association pour une gestion durable de l'énergie) qui examine les documents pour avis et orientation vers une entreprise certifiée RGE et reconnue. L'UFC Que choisir traite également des litiges de toute nature. Qu'il s'agisse de problématiques automobiles (vice caché, arnaque sur la vente d'un véhicule d'occasion), immobilières (malfaçons, non respect des garanties), bancaires (fraudes à la carte bleue, difficultés de remboursement de sommes prélevées injustement), téléphoniques ou de



déplacement (litige avec des sociétés de transport), les bénévoles formés au traitement des litiges vous apporteront des clés de résolution. Ce sera aussi le cas si vous avez été victime de clauses abusives ou de non respect de la législation très encadrée lors de ventes ou de ventes au déballage.

Les victimes d'erreurs médicales seront également épaulées en toute confidentialité par l'UFC Que choisir qui interviendra dans la constitution d'un dossier pour plainte auprès du Conseil de l'ordre ou saisira une commission pour faire valoir leurs droits.

En dehors de la permanence proposée aux Abrets en Dauphiné, vous pouvez retrouver l'association lors d'animations spécifiques sur l'ensemble du territoire et compter sur la présence de ses membres dans de nombreux comités consultatifs et commissions, au sein desquels ils s'attachent à faire respecter auprès des institutions publiques le droit de tous les consommateurs.

### UFC Que Choisir

23 rue Jean Jannin

Permanences sans rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 16h30

Permanence téléphonique 04 37 03 00 85

[www.bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr](http://www.bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr)

## Bijouprotec : le bijou anti-agressions conçu aux Abrets en Dauphiné

Certains animaux, le putois par exemple, utilisent l'odeur pour repousser leurs ennemis, pourquoi pas nous ? Laurent Ferreira, un habitant des Abrets en Dauphiné travaille à cette idée depuis 2014. Aujourd'hui, son idée est devenue une invention récompensée d'une médaille de bronze par le jury du prestigieux concours Lépine 2018.

Ce collier s'appelle « Bijouprotec » et fonctionne très simplement. À l'intérieur du bijou se situe un réservoir de produit à l'odeur pestilentielle que vous pourrez libérer en cas d'agression. En tirant sur la cordelette qui compose le bijou, le produit se répandra sur vous, incommodera votre agresseur et vous rendra « non comestible ». Une fois en sécurité, il vous suffira de prendre une douche pour faire disparaître l'odeur. Porter un bijou Bijouprotec peut vous protéger en cas d'agression et cela sans aucun risque pour

vous puisque le contenu malodorant du bijou est composé d'huile de poisson fermentée, produit tout à fait naturel. En plus de son aspect défensif, le bijou révèle un aspect esthétique puisque chacun d'entre eux est une pièce unique ! Que vous soyez rock, romantique ou plutôt classique, vous trouverez forcément un bijouprotec qui vous plaira... tout en vous protégeant !

### Vous cherchez un bijou protecteur ?

Contactez l'institut Styl Beauté, 17 rue Victor Hugo aux Abrets en Dauphiné au 04 76 32 23 57 ou visitez le site [www.bijouprotec.fr](http://www.bijouprotec.fr).



# État civil



*Nous souhaitons  
la bienvenue à*

**Élyne ROBLIN**  
née le 9 août 2018

**Lina KHOUAJA**  
née le 10 août 2018

**Ayden PETTEGOLA**  
né le 13 août 2018

**Lisa JALLAMION**  
née le 3 septembre 2018

**Mathis JOURDAN**  
né le 9 septembre 2018

**Axelle BOLOZON**  
née le 29 octobre 2018

**Ilyan DEGHIA**  
né le 7 novembre 2018

**Alessio LAURITA**  
né le 20 novembre 2018

*Tous nos vœux  
de bonheur à*



**Béatrice ROUMIEUX  
& Marc PARENT**  
le 22 septembre 2018

**Solenne GAIGNE  
& Jean-Jacques BANULS**  
le 29 septembre 2018

## Rappel

Les contrats de pacs  
doivent être enregistrés  
en mairie.

**Retrouvez l'intégralité  
de vos démarches  
administratives  
en ligne  
sur votre site**

**[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)  
rubrique « Mes démarches ».**

## Nous regretterons

**Pierrette HEINRICI**  
le 31 août 2018

**Monique DURAND**  
le 15 septembre 2018

**Jean RIGOLLIER**  
le 23 octobre 2018

**Yvonne DEPOISIER**  
le 30 octobre 2018

**Alain BERTHOLET**  
le 14 novembre 2018

**Edmonde GIFFAZ DIT BOUVIER**  
le 15 novembre 2018

**Jean ROMET**  
le 16 novembre 2018

**Josette GONON**  
le 18 novembre 2018

**André ROUSSEL**  
le 18 novembre 2018

**Yvonne BOISSIEUX**  
le 19 novembre 2018

**Bernard DURANT**  
le 27 novembre 2018

**Véronique MASSET**  
le 1<sup>er</sup> décembre 2018

**Max COLLET-MATTRAS**  
le 3 décembre 2018

**Louis VINCENT**  
le 6 décembre 2018

**Patrice BLANC**  
le 12 décembre 2018

**Andrée BOSSE-PLATIÈRE**  
le 18 décembre 2018

**Claude THONIEL**  
le 25 décembre 2018

**Fernande BOURRAT**  
le 26 décembre 2018

**Alain MUGNY**  
le 26 décembre 2018

## Inscriptions sur les listes électorales

La loi du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités  
d'inscription sur les listes électorales à partir du  
1<sup>er</sup> janvier 2019 et institue un répertoire électoral  
unique (REU), géré par l'Insee, qui permettra une  
plus grande souplesse dans l'actualisation des  
listes électorales.

Parmi les nouveautés à retenir, la date butoir du 31  
décembre pour s'inscrire et ainsi voter aux élections  
de l'année suivante disparaît.

**Pour 2019, la date limite est fixée au 31 mars  
pour voter aux élections européennes  
du 26 mai.**

Plus d'informations en mairies ou par téléphone  
au 04 76 32 04 80.



## La noix son histoire, ses vertus

### Histoire

Originaire d'Orient, longtemps consommée à l'état sauvage, ce petit fruit à coque a été introduit par les Romains. Sa culture intensive s'est développée à partir du XIX<sup>e</sup> siècle dans le Périgord et en Dauphiné, succédant à la vigne et au mûrier, décimés par le phylloxera en 1875.

Mais déjà au XI<sup>e</sup> siècle en Isère l'huile de noix était tirée de ce fruit pour la consommation et l'éclairage.

### La nuciculture ou culture du noyer.

Les vergers plantés de noyers s'appellent « noyeraie ». Les noix, récoltées à l'automne, sont

mondées (débarrassées de leurs coques).

Les cerneaux sont alors transformés en huile au moulin. On peut également utiliser les cerneaux en pâtisserie et confiserie.

### Ses vertus

La noix, riche en protéines et en oméga 3 et 6 est excellente pour la santé.

Elle agit contre le mauvais cholestérol et aide à prévenir les accidents cardio-vasculaires.

L'huile, délicieuse pour assaisonner les salades, est déconseillée pour la cuisson.

Le bois est très apprécié des ébénistes ainsi que la ronce de noyer (nœuds du bois) pour l'élégance de ses dessins et sa dureté.

Enfin, les feuilles de noyer font l'objet d'usages médicinaux depuis des millénaires (traitement de l'eczéma, brûlures, transpiration excessive).

Venez nombreux à la prochaine mondée !

Elle aura lieu le samedi 30 novembre 2019, avec la participation des enfants, en collaboration avec l'association « Si La Bâtie m'était contée ».

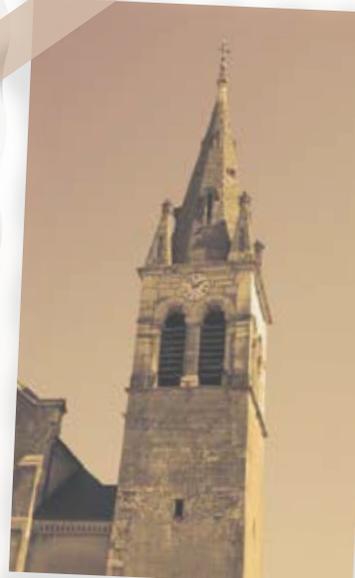
*Article réalisé par l'association de Sauvegarde du Patrimoine des Abrets et environs*

## Une souscription pour l'église du Recoin

Le chantier de rénovation de l'église a débuté cet automne et va se poursuivre encore plusieurs mois compte tenu de l'importance des travaux intérieurs et extérieurs. La Mairie, le foyer d'animation rural (Si La Bâtie m'était contée), le comité des fêtes et la Sauvegarde du Patrimoine des Abrets et environs s'associent pour lancer un projet de souscription pour la préservation du clocher. Cette seule tranche du chantier coûte 158 000 € HT (réparation de la croix, réfection des enduits, mise en sécurité...) et n'est que partiellement couverte par les subventions.

Un dossier pour une « campagne de mobilisation de mécénat populaire » a été déposé à la Fondation du Patrimoine pour qu'elle accompagne et garantisse cette procédure. Si le dossier est retenu une large communication sera faite. Chacun pourra alors s'impliquer dans la conservation et la valorisation de ce patrimoine culturel et culturel de proximité, comme cela s'était déjà fait il y a 190 ans lors de la reconstruction de l'église.

*Article réalisé par l'association Si La Bâtie m'était contée*



*Retrouvez-nous  
sur notre site :*

[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)

*Et sur notre page Facebook :*

[www.facebook.com/lesabretsendauphine](http://www.facebook.com/lesabretsendauphine)

Mairie des Abrets en Dauphiné  
1 place Éloi Cuchet  
38490 Les Abrets en Dauphiné  
Tél. 04 76 32 04 80

